

## Lettre au comité de l'instruction publique

**Numéro d'inventaire** : 2018.3.613

**Auteur(s)** : Mathurin Louis Etienne Sédillez

**Type de document** : texte ou document administratif

**Imprimeur** : Imprimerie nationale

**Période de création** : 4e quart 18e siècle

**Date de création** : 1792

**Inscriptions** :

- lieu d'impression inscrit : Paris
- date : 25 mars 1792, l'an 4<sup>e</sup> de la Liberté

**Matériau(x) et technique(s)** : papier

**Description** : Livret imprimé de 12 pages non relié aux bords déchirés et avec des traces anciennes d'humidité.

**Mesures** : hauteur : 22,2 cm ; largeur : 13,5 cm (dimensions fermées)  
largeur : 27,5 cm (dimensions ouvertes)

**Notes** : Le député de Nemours (Seine et Marne) débute sa lettre à ses collègues par : "aurons-nous donc bientôt une éducation nationale ?"

**Mots-clés** : Politique de l'éducation

**Utilisation / destination** : enseignement

**Historique** : Provenance : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation (Saint-Brieuc, Côtes d'Armor).

**Autres descriptions** : Langue : Français

Nombre de pages : 12 p.

# LETTRE

AU COMITÉ

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

---

L'Instruction fait tout.

*Volz.*

---

**M**ESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

AURONS-NOUS donc bientôt une éducation nationale ?  
La France jouira-t-elle enfin d'un bienfait si long - temps  
attendu, si vivement désiré, & duquel dépendent le prompt  
établissement de la Constitution, l'harmonie de la société  
entière, la gloire & le bonheur des Français ?

Ce n'est pas ici un reproche que je vous fais ; celui

A

( 2 )

qui sent le prix de l'Instruction, sent aussi que l'organisation d'un objet de cette importance ne peut être que le résultat de méditations profondes.

Je ne demande donc point qu'on prescrive au génie le jour & le moment où il doit faire éclore ses productions; il est libre comme la nature, & quel que soit le besoin que nous puissions avoir de ses dons, nous sommes toujours punis d'avoir voulu lui faire violence & de lui avoir enlevé des fruits prématurés.

Je fais, Messieurs, que vous n'avez besoin ni d'être pressés, ni d'être aidés dans vos travaux, puisque vous ne manquez, ni de zèle, ni de lumières; aussi n'est-ce pas un nouveau système, ni des détails d'éducation que je vous présente, mais de simples réflexions que je vous soumetts sur notre situation présente & sur l'influence que doit avoir l'Instruction sur notre situation future.

Tandis que les déprédations des finances, l'orgueil des grands, la cupidité des ministres & la foiblesse des Rois précipitoient la France vers sa ruine, la philosophie méditoit en secret sa régénération.

Tout-à-coup, l'ancien édifice, miné de toutes parts dans ses fondemens, croûle & s'abyme avec fracas; les droits de l'homme s'élèvent, la Constitution paroît; un peuple immense, avili & ruiné, reprend à-la-fois ses droits & son énergie, & à l'instant même où il se croyoit englouti, il aborde avec joie sur la terre de la liberté.

Dans le premier moment d'ivresse, on s'embrasse, on se serre, on jure de former un peuple de frères, de vivre libre ou de mourir. Ce peuple sera libre sans doute, mais il est encore loin du bonheur.

Le génie bienfaisant qui les avoit conduits, favoit bien que ces hommes corrompus par plusieurs siècles de despotisme n'étoient pas tous dignes de la liberté; que sur cette terre vierge ils apporteroient des passions

( 3 )

impures; que la seconde époque de la révolution ne seroit que la fermentation tumultueuse de toutes ces passions; qu'errans péniblement dans un pays inconnu, plusieurs tourneroient leurs regards en arrière & regretteroient peut-être le repos de leur ancien esclavage; il favoit enfin qu'il se formeroit des scissions, des partis, que les amis de la liberté seroient eux-mêmes des fautes; mais il favoit aussi que ces passions, si violemment agitées au-delà de leurs limites, ce premier orage dissipé, reprendroient enfin leur niveau, que le calme renaîtroit avec le jour pur de la raison & de l'éternelle vérité.

J'espère Messieurs, que vous me pardonnerez cette digression nécessaire peut-être pour peindre en peu de mots ce que nous sommes, ce que nous devons être.

La Constitution a régénéré le gouvernement, elle nous a donné de bonnes loix; il faut que l'éducation régénère les hommes & leur donne de bonnes mœurs; en effet, le gouvernement & les hommes, les loix & les mœurs, tout cela doit marcher ensemble sans se heurter; j'ose même dire que de bonnes loix ne conviendroient pas plus à un peuple corrompu, qu'un vêtement bien proportionné ne pourroit convenir à un homme difforme.

La différence qui existe actuellement entre nos loix nouvelles & nos mœurs anciennes, est peut-être une des causes les plus vraies de la différence qui se trouve entre l'état de tranquillité qui fait le bonheur d'un peuple, & la situation douloureuse dans laquelle nous vivons.

Sages d'un jour, relevant à peine d'une longue maladie, la lumière de la raison est peut-être trop forte pour nos yeux; le régime des hommes robustes ne nous convient pas encore.

C'est à vous, Messieurs, à veiller sur notre convalescence politique; prescrivez-nous donc ce régime qui convient à

A 2

( 4 )

notre état présent, jusqu'à ce que, parvenus à une santé parfaite, nous n'ayons plus besoin de ménagemens.

L'instruction n'est pas seulement faite pour la jeunesse; elle est nécessaire à tous les âges, elle nous éclaire jusqu'à la vieillesse, elle n'a d'autre terme que la vie.

Oui certes, je croirois que la révolution a été prématurée, que nos loix ne conviendroient point à nos mœurs, si je n'étois pas convaincu qu'à tout âge l'homme peut s'instruire, comme il peut à tout âge guérir d'une maladie. Sans cela, la révolution, en supposant qu'elle a été prévue & dirigée, ne sembleroit-elle pas porter un caractère d'injustice?

N'eût-il pas été vraiment cruel d'immoler toute la génération présente, à l'espérance d'un bonheur incertain pour la génération future? Je dis incertain; car, si nous ne pouvons pas devenir sages nous-mêmes, il est presque impossible que nos enfans le deviennent de sitôt.

Mais je suis loin de cette crainte, j'ose aspirer moi-même à goûter les fruits de la révolution; l'étude du gouvernement & des loix est proprement l'étude des hommes faits; qu'elle devienne celle de la vie entière; l'enfant, avide d'apprendre, commencera à balbutier notre Constitution; le jeune homme, dont le cœur s'ouvre à tous les sentimens, se pénétrera du saint amour de la patrie, qui deviendra sa passion première; ces germes précieux se développeront chez l'homme mûr, la solidité de ses réflexions ajoutera encore aux instructions des premiers âges (1). Retiré enfin des affaires, avec une couronne civique, le

(1) On dit avec raison que l'habitude est une seconde nature; il est certain qu'on ne fait bien que ce qu'on fait naturellement, & qu'on fait beaucoup mieux ce qu'on a toujours fait, & sur-tout ce qu'on a fait depuis son enfance. J'ai vu dans un des ouvrages publiés depuis quelque temps sur l'éducation, une idée qui m'a frappé; on propose de rendre nos maisons d'éducation, jusque

( 5 )

vieillard se fera encore un plaisir de méditer sur les principes du gouvernement & la perfection des loix de son pays. Oui; Messieurs, ces grands objets, devenus la matière de ses entretiens, seront le charme de sa vieillesse & la meilleure école des jeunes gens: Cicéron, après avoir sauvé la république, méditoit dans la retraite sur les devoirs, sur les loix, & sur cette sublime philosophie, source des loix & des devoirs.

Que dis-je? Messieurs, & cette idée mérite peut-être votre attention. Au lieu d'abandonner l'instruction publique à des maîtres dignes à peine quelquefois d'être écoliers, ne seroit-il pas possible d'honorer la vieillesse d'un administrateur actif, d'un juge intègre, d'un ministre honnête homme, en leur confiant le soin d'enseigner à la jeunesse des choses qu'ils auroient si utilement pratiquées toute leur vie? De pareils instituteurs uniroient aux préceptes de théorie les leçons de l'expérience; il ne faut pas croire que ce fût un travail au-dessus des forces d'un homme vieilli dans les emplois; j'ose croire que ce seroit un plaisir (1).

dans leur organisation intérieure, des écoles pratiques de la vie civile; elles auroient leur constitution, leurs citoyens actifs, leurs petites assemblées primaires, électorales, représentatives, leurs pouvoirs législatif, exécutif & judiciaire; elles pourroient avoir leurs administrateurs, leurs officiers de police, leurs jurés, leur fonction même, & jusqu'à leur *vero*.

On dit que l'administration des boursiers du Collège de Louis-le-Grand, tient quelque chose de cette idée.

Je voudrois aussi que les jeux mêmes & les exercices, par lesquels on formeroit le corps des jeunes gens, fussent des préparations à tous les usages auxquels les besoins de la société employent les forces de l'homme fait. Un ancien disoit qu'il falloit enseigner aux jeunes gens ce qu'ils doivent pratiquer étant hommes.

(1) Ces vénérables instituteurs réprimeroient sans doute, dans leurs élèves, cette malheureuse intempérance de langue, si funeste